

*Exemplaire à retourner signé
avec le dossier d'inscription*

Règlement intérieur « Licence LEA »

Vous vous inscrivez à l'UCO Bretagne Nord dans le but d'acquérir une formation universitaire. L'équipe enseignante se donne pour objectif de réunir de bonnes conditions pédagogiques en vue de l'obtention de vos diplômes. Voici quelques éléments du fonctionnement de la filière LEA.

Engagement de l'étudiant :

- L'étudiant s'engage à suivre les cours et les TD du cursus pour lequel il est inscrit.

- L'étudiant s'engage à justifier ses absences éventuelles :

Pour toute absence, un justificatif (**document papier** obligatoirement) sera déposé à l'accueil le jour du retour de l'étudiant à l'université. (Au plus tard dans les 48 heures suivant l'absence). (Justifications recevables : « **Seules sont considérées comme absences justifiées avec justificatif : raison médicale avec attestation médicale, convocation à un concours, convocation à un examen du code ou de la conduite, avis de décès, contrat d'un sportif de haut niveau.** »). Vous préviendrez **impérativement** le professeur concerné avant ou après l'absence.

Au bout de **plusieurs absences non justifiées**, l'étudiant sera **convoqué** par mail ou affichage par le responsable de formation pour s'expliquer. Si l'étudiant ne vient pas au rendez-vous, un courrier sera envoyé automatiquement aux parents.

- L'étudiant s'engage à participer à toute forme d'évaluations formatives (devoir surveillé, exposés, travail de groupe...).

- Absence en TD et **contrôles continus et en examen terminal** :

Les épreuves de contrôle continu pourront prendre la forme d'un écrit, d'un oral, d'un exposé, ou d'un dossier.

Toute absence injustifiée entraînera un **zéro en contrôle continu**.

Toute absence à **un examen terminal** est éliminatoire. L'étudiant sera alors déclaré « défaillant » et devra se présenter aux épreuves de la 2^{ème} session.

L'Université n'expédie aux familles ni bulletin de note (en dehors des notes d'examens chaque semestre) ni relevé d'absences. Cependant, **les parents pourront contacter** le responsable de la formation afin d'avoir des informations sur l'assiduité, sur les résultats des contrôles continus ou examens de l'étudiant, et sur son comportement.

Outre la ponctualité, le respect du travail et des contraintes des collègues étudiants en formation, des enseignants et personnels de l'UCO ou des professionnels rencontrés sur le lieu de stage, vous témoignerez de votre ouverture d'esprit et de votre curiosité intellectuelle en participant aux conférences et rencontres de professionnels proposées, en lien avec votre formation.

Nous avons pris connaissance du règlement applicable en Licence LEA

L'étudiant

Les parents

Nom :

Prénom :

Signatures :

À Le / / 2018

Exemplaire à conserver

Règlement intérieur « Licence LEA »

Vous vous inscrivez à l'UCO Bretagne Nord dans le but d'acquérir une formation universitaire. L'équipe enseignante se donne pour objectif de réunir de bonnes conditions pédagogiques en vue de l'obtention de vos diplômes. Voici quelques éléments du fonctionnement de la filière LEA.

Engagement de l'étudiant :

- L'étudiant s'engage à suivre les cours et les TD du cursus pour lequel il est inscrit.

- L'étudiant s'engage à justifier ses absences éventuelles :

Pour toute absence, un justificatif (document papier obligatoirement) sera déposé à l'**accueil le jour du retour de l'étudiant à l'université** (au plus tard dans les 48 heures suivant l'absence).

(Justifications recevables : « **Seules sont considérées comme absences justifiées avec justificatif : raison médicale avec attestation médicale, convocation à un concours, convocation à un examen du code ou de la conduite, avis de décès, contrat d'un sportif de haut niveau.** »). Vous préviendrez **impérativement** le professeur concerné avant ou après l'absence.

Au bout de **plusieurs absences non justifiées**, l'étudiant sera **convoqué** par mail ou affichage par le responsable de formation pour s'expliquer. Si l'étudiant ne vient pas au rendez-vous, un courrier sera envoyé automatiquement aux parents.

- L'étudiant s'engage à participer à toute forme d'évaluations formatives (devoir surveillé, exposés, travail de groupe...).

- Absence en TD et **contrôles continus** :

Les épreuves de contrôle continu pourront prendre la forme d'un écrit, d'un oral ou d'un exposé, ou d'un dossier.

Toute absence injustifiée entraînera un **zéro en contrôle continu**

Toute absence à un **examen terminal** est éliminatoire. L'étudiant sera alors déclaré « défaillant » et devra se présenter aux épreuves de la 2^{ème} session.

D'autre part, l'Université n'expédie aux familles ni bulletin de note (en dehors des notes d'examens chaque semestre) ni relevé d'absences. Cependant, **les parents pourront contacter** le responsable de la formation afin d'avoir des informations sur l'assiduité, sur les résultats des contrôles continus ou examens de l'étudiant, et sur son comportement.

Outre la ponctualité, le respect du travail et des contraintes des collègues étudiants en formation, des enseignants et personnel de l'UCO ou des professionnels rencontrés sur le lieu de stage, vous témoignerez de votre ouverture d'esprit et de votre curiosité intellectuelle en participant aux conférences et rencontres de professionnels proposées, en lien avec votre formation.

Nous avons pris connaissance du règlement applicable en Licence LEA

L'étudiant

Les parents

Nom :

Prénom :

Signatures :

À Le / / 2018